

# Décharge : les élus toujours mobilisés

Les nuisances liées aux décharges des Maréchaux et des Chancellières à Chevilly continuent de mobiliser les élus. Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, Pascal Gudin, conseiller général, maire d'Artenay, Jean-Paul Triffault, maire de Saint-Lyé-la-Forêt, Martial Savouré-Lejeune, maire de Cercottes, Évelyne Blin, première adjointe au maire de Chanteau et Chantal Beurienne, première adjointe au maire de Saint-Lyé-la-Forêt, présidente de l'APENO, ont été reçus vendredi 29 avril par Michel Camux, préfet de la région Centre, préfet du Loiret, et Antoine Guérin, secrétaire général de la préfecture.



**ENVIRONNEMENT.** Les élus ont fait part de leur opposition à toute extension de la capacité de stockage de déchets sur le site actuel.

## Opposition à toute extension du stockage

Ces élus avaient été mandatés lors de la dernière assemblée générale de l'APENO (Association de protection de l'environnement et des nappes phréatiques du Nord Orléanais) pour faire part des inquiétudes des habitants

par rapport à la protection de l'environnement dans l'ensemble du secteur géographique proche des sites des décharges des Maréchaux et des Chancellières, à Chevilly.

Au cours de l'entretien, ils ont tout d'abord demandé au préfet d'exercer une très grande vigilance sur le respect de toutes les normes en vigueur. Ils ont particulièrement demandé, le contrôle des rejets atmosphériques pour le retour aux normes pré-

vues par l'arrêté en vigueur (en particulier pour le SO<sub>2</sub>) ; le contrôle de la qualité de l'eau rejetée mesurée à travers les cinq piézomètres ; la remise en état du grillage afin d'éviter les intrusions et la diffusion des déchets.

### La vigilance du représentant de l'État

Ils ont, en second lieu, évoqué le projet de Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés du Loiret, par rapport auquel

le Préfet sera amené à se prononcer.

Ils ont fait part leur totale opposition à toute extension des capacités de stockage des déchets dans les sites des Maréchaux et des Chancellières.

Ils ont, en particulier, demandé que, dans le respect de l'environnement, des solutions plus proches soient retenues pour le stockage et l'incinération des déchets provenant de l'Yonne et d'autres départements. ■